

REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE



Banque Africaine de Développement
Fonds Africain de Développement

PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FISCALE (PAGFI)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN INTERCONNEXION ET TELECOMMUNICATION

Date de lancement de l'Avis : 13 OCT. 2016
Date de clôture de l'Avis : 28 OCT. 2016

AMI N° : 0.23...../2016/OTR/CG/PAGFI/RPM

N° du projet : P-TG-KF0-008 / N° du don FAD : 5900155009751 / N° du prêt FAD : 5900150000701

- 1- Le présent avis à manifestation d'intérêts fait suite à l'avis général de passation de marchés AGPM N°011/2016/OTR/CG/PAGFI/RPM du 06 juin 2016, publié le 08 juin 2016 dans le quotidien national Togo-Presse, et le 10 juin 2016 sur le site web du groupe de la Banque Africaine de Développement
- 2- Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un financement au titre de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) à travers le Fonds Africain de Développement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale (PAGFI), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'assistance technique pour l'interconnexion et télécom.
- 3- Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
 - Etude, analyse de l'infrastructure réseau existant et proposition d'une architecture réseau
 - Définition des politiques d'administration et de maintenance du réseau
 - Elaboration des termes de référence pour la réalisation de l'interconnexion de tous les sites de l'OTR
 - Appui à la mise en œuvre de l'interconnexion, du réseau global de l'OTR et de sa sécurité
 - Suivi des travaux d'interconnexion.
- 4- L'Office Togolais des Recettes agissant en qualité d'organe d'exécution du projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

- 5- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, Edition de mai 2008 révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection sera la sélection au moindre coût.
- 6- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 (heure locale) du lundi à vendredi.
- 7- Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français en ne dépassant pas 50 pages et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **28.OCT.2016** à 10h00 heure locale et porter expressément la mention :

**«RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN
INTERCONNEXION ET TELECOM»**

A l'attention de:

**Monsieur le Commissaire des Services Généraux,
Personne Responsable des Marchés Publics
Office Togolais des Recettes, Commissariat Général
41, Rue des Impôts, 02 BP 20823 Lomé – TOGO
Tél: (+228) 22 53 14 00 –
E-mail : hdjobo@otr.tg et hamevoh@otr.tg**

Fait à Lomé, le

11 OCT. 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics



Philippe Kokou B. TCHODIE